Actualités en droit social

Mercredi 29 avril et 13 mai 2020
de 9h30 à 13h

eurojuris.fr

Animé par :

Paul-Henri ANTONMATTEI
Professeur à l'Université Montpellier I,
Doyen honoraire de la Faculté de droit et de science politique

Organisé par :

Guillaume BOULAN
Responsable de la Commission Droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Cabinet CRTD et associés

Horaires :

De 9h30 à 13h00
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Visioconférence

Public visé :

Avocats, huissiers, experts-comptables, juristes

Spécialités / compétences :

Droit du travail
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale

Prise en charge de la formation :

Eurojuris est organisme de formation certifié DATADOCK. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

EUROJURIS FRANCE

Programme du séminaire

Objectif de la formation : Mise à jour des connaissances en droit du travail : analyse des dernières actualités législatives et jurisprudentielles.

Mercredi 29 avril : l'actualité législative avec les ordonnances, l'obligation de sécurité et la responsabilité du chef d'entreprise, et l'après mise en chômage partiel

Mercredi 13 mai : Le licenciement économique individuel et collectif

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

- ❑ Je souhaite participer au séminaire dans sa totalité au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290 € H.T.
- ❑ Je souhaite participer uniquement à la demi-journée du 29 avril au tarif Membre : 174 € TTC, soit 145 € H.T.
- ❑ Je souhaite participer uniquement à la demi-journée du 13 mai au tarif Membre : 174 € TTC, soit 145 € H.T

❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.

Nom : ..... Prénom : .....
Cabinet - Société: .....

Conditions : : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.